

40 États membres

Albanie

Allemagne

Belgique

Bosnie-Herzégovine

Bulgarie

Chypre

Croatie

Danemark

Espagne

Estonie

Finlande

France

Géorgie

Grèce

Hongrie

Irlande

Islande

Italie

*"l'ex-République
yougoslave
de Macédoine"*

Liechtenstein

Lettonie

Lituanie

Luxembourg

Malte

Moldova

Monténégro

Norvège

Pays-Bas

Pologne

Portugal

République slovaque

République tchèque

Roumanie

Saint-Marin

Saint-Siège

Serbie

Slovénie

Suède

Suisse

Turquie

La ville de Szczecin et la CEB signent un contrat de prêt pour financer des infrastructures municipales à vocation sociale

Szczecin, le 22 octobre 2009 : La ville de Szczecin, représentée par son Maire, Piotr Krzystek, et la CEB, représentée par Imre Tarafás, Vice-Gouverneur, ont signé aujourd'hui un prêt de 300 millions de zlotys polonais (PLN), destiné à cofinancer des projets municipaux dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'amélioration des conditions de vie en milieu urbain et rural.

Les fonds de la CEB serviront à la réalisation de projets d'infrastructures publiques qui figurent dans le programme d'investissement à long terme de la ville. Ils permettront de créer des conditions propices à un développement économique durable et d'améliorer la qualité de vie des 410 000 habitants environ de Szczecin, capitale de Poméranie-Occidentale.

La politique de développement de Szczecin devrait lui permettre de se hisser au rang de centre européen moderne et de renforcer sa présence dans le sud de la mer Baltique, tout en sensibilisant sa population aux enjeux environnementaux liés à sa situation portuaire sur l'estuaire de l'Oder.

Ce projet s'inscrit dans la stratégie de soutien de la CEB aux autorités polonaises locales et régionales pour la réalisation d'infrastructures publiques et confirme son engagement aux côtés des municipalités et régions afin de les aider à mieux s'intégrer et à renforcer leur attractivité dans le paysage régional européen.

« Nous sommes aujourd'hui extrêmement heureux de débiter notre coopération avec la ville de Szczecin et de lui permettre de profiter des conditions de financement avantageuses proposées par la CEB. Nous sommes convaincus que la ville saura en faire le meilleur usage afin de développer ses infrastructures municipales qui participeront à l'effort de développement social et culturel souhaité autant par les autorités de la ville de Szczecin que par celles de la CEB » a déclaré Imre Tarafás, Vice-Gouverneur de la CEB.

Depuis son adhésion à la CEB en 1998, le montant cumulé des **31 projets approuvés en Pologne** s'élève à **2,08 milliards d'euros**, dont la moitié sous forme de financements directs aux autorités publiques.

*

Fondée en 1956, la **CEB** (Banque de Développement de Conseil de l'Europe) compte **40 États membres**, dont 18 pays d'Europe centrale et orientale.

En tant qu'instrument majeur de la politique de solidarité en Europe, la Banque finance des projets sociaux en mettant à leur disposition des ressources levées dans des conditions reflétant la qualité de sa notation (**AAA** auprès de Standard & Poor's, Fitch Ratings et Moody's). Elle accorde des prêts à ses États membres, à des établissements financiers et à des autorités locales pour le financement de projets dans le secteur social, conformément à son Statut.